

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 13 février 2024, à 19 h 30, au Centre administratif de La Pocatière, au 1011, 6^e Avenue Pilote, à La Pocatière (TEAMS), à laquelle il y a quorum.

Membres présents :

Madame Dominique Brière (à distance)
Monsieur Claude Beaulieu (à distance)
Madame Véronique Brillant (à distance)
Monsieur Jacques Bérubé (à distance)
Monsieur Guy Dumont (à distance)
Madame Julienne Auclair (à distance)
Madame Cloé Gagné (à distance)
Monsieur Dominique Viel (à distance)
Madame Martine Paradis (à distance)
Monsieur Denis Bastille (à distance)
Madame Nadine St-Onge (à distance)
Monsieur Jean-François Lévesque (à distance)
Monsieur Yves Trazié (à distance)
Madame Véronique Renaud (à distance)
Madame Geneviève Corbin (sans droit de vote) (à distance)
Monsieur Antoine Déry (sans droit de vote)
Madame Geneviève Soucy (sans droit de vote) (à distance)
Madame Caroline Dufour (sans droit de vote) (à distance)

Invités :

Madame Judith Goulet
Madame Marie-Pier Potvin
Madame Sabrina Michaud
Madame Annie-Claude Pelletier
Madame Julie Nadeau
Madame Mariève Ouellet
Monsieur Terry Michaud

Poste vacant :

Membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel

1. MOT DE BIENVENUE

Le président souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 H 32)

La réunion est ouverte à 19 h 32 sous la présidence de Monsieur Jean-François Lévesque, président. Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, agit à titre de secrétaire de la réunion. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et valablement ouverte.

3. CA 2024-02-0308 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE, il est proposé par Claude Beaulieu **D'ADOPTER** l'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance

- 3.Approbation de l'ordre du jour
- 4.Questions du public
- 5.Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023
- 6.Suivis au procès-verbal
- 7.Informations de la direction générale
 - 7.1 Enjeux stratégiques
 - 7.2 Décisions du directeur général
- 8.Comités du conseil d'administration – suivis et recommandations
- 9.Protocole d'entente relatif au transport d'élèves de l'École Vision de Rivière-du-Loup
- 10.Politique relative à l'octroi de contrats d'approvisionnement, de services et de construction
11. Questions diverses
12. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public lors de cette séance.

5. CA 2024-02-0309 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Véronique Brillant et **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

6. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Il n'y a aucun suivi aux procès-verbaux lors de cette séance.

7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 ENJEUX STRAGÉGIQUES

Nous avons procédé à la nomination de la nouvelle direction des ressources humaines soit Mme Amélie Ouellet, elle possède une belle expérience dans le domaine de l'éducation et elle a d'ailleurs occupé le poste de DRH au Cégep de La Pocatière dans les dernières années. La firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton nous a accompagné dans le processus de présélection. Mme Ouellet entrera en poste le 6 mars prochain à la suite des départs annoncés de Mme Josée Michaud et Mme Martine Sirois. Une transition est d'ailleurs prévue.

Un mandat de grève a été voté par les employés de nos transporteurs soit Autobus Camille Mailloux, la clientèle touchée représente environ 50% des élèves du secteur de Rivière-du-Loup. Nous avons communiqué avec les parents potentiellement touchés. Nous préparons un plan de contingence si cela devait être nécessaire.

Suivi dans la construction de la nouvelle école, les coûts et délais sont respectés, à ce jour.

7.2 DÉCISIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tableau déposé pour suivi.

8. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – SUIVIS ET

RECOMMANDATIONS

Comité de gouvernance et d'éthique :

- Présentation du rapport de gouvernance des infrastructures sportives en cours avec la ville de Rivière-du-Loup, l'objectif demeure juin 2023.
- Déclaration d'intérêts, le tout a été présenté aux membres dans un souci de veille. Il est proposé par le comité d'ajouter une note à chaque CA afin de rappeler aux membres l'importance de dénoncer leurs intérêts en lien avec les points, si tel était le cas.
- Déclaration d'intérêts, s'il y a lieu, entre les membres du CA, le tout sera ajouté au formulaire de déclaration d'intérêts signé annuellement.
- Politiques
 - Dépôt Politique des communications et Politique pour prévenir et contrer la violence et le harcèlement au travail adoption à venir après les consultations
 - Adoption CA du 13 – Politique relative à l'octroi de contrats d'approvisionnement, de services et de construction le comité recommande l'adoption par le CA
- Évaluation des rencontres, les résultats seront déposés lors de la prochaine rencontre du comité.

9. CA 2024-02-0310 PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF AU TRANSPORT D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE VISION DE RIVIÈRE-DU-LOUP

CONSIDÉRANT QUE l'École Vision de Rivière-du-Loup a formulé une demande au Centre de services scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup pour transporter certains de leurs élèves;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire possède des circuits de transport scolaire desservant les écoles primaires sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT QUE des places sont disponibles dans les autobus permettant le transport d'élèves de l'École Vision;

CONSIDÉRANT QUE les circuits de transport seront réévalués annuellement afin de déterminer les secteurs que le Centre de services scolaire pourra desservir dans la Ville de Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT QUE l'entente à intervenir avec l'École Vision a été discutée au Comité consultatif de transport à la rencontre du 31 octobre 2023 et que ce dernier se montre favorable à la conclusion d'une entente de transport avec l'École Vision;

CONSIDÉRANT QUE le besoin de l'École Vision est un transport matin et soir;

CONSIDÉRANT QUE le protocole sera en vigueur pour la prochaine rentrée scolaire;

IL EST PROPOSÉ par Yves Trazié et résolu :

QUE le Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup autorise le directeur général, monsieur Antoine Déry à signer le protocole d'entente à intervenir avec l'École Vision de Rivière-du-Loup, pour et au nom du Centre de services scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup.

D'ADOPTER le protocole d'entente concernant le transport des élèves de l'École Vision de Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité.

10. CA 2024-02-0311 POLITIQUE RELATIVE À L'OCTROI DE CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICES ET DE CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration souhaite une révision de l'ensemble des politiques et des règlements du centre de services scolaire au cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT l'importance, pour le centre de services scolaire, de tenir à jour les informations se trouvant dans ces documents, et ce, en lien avec le cadre légal;

CONSIDÉRANT l'abolition des commissions scolaires et leur transformation en centres de services scolaires;

CONSIDÉRANT QU'il est important de procéder aux changements des termes suivants dans les documents, tels que les politiques, les règlements, les procédures et les écrits de gestions :

- « Commission scolaire » pour « Centre de services scolaire »;
- « Conseil des commissaires et comité exécutif » pour « Conseil d'administration »;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la Politique d'achat par la politique relative à l'octroi de contrats d'approvisionnement, de services et de construction;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des instances devant être consultées et les résultats de ces consultations;

IL EST PROPOSÉ par Guy Dumont et résolu :

D'ADOPTER la Politique relative à l'octroi de contrats d'approvisionnement, de services et de construction, conformément au document déposé;

QUE ladite politique entre en vigueur le 14 février 2024

Adoptée à l'unanimité.

11. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question du public lors de cette séance.

12. CA 2024-02-0312 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 19h59)

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et résolu :

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire générale,

Le président,

Geneviève Soucy

Jean-François Lévesque